



Françoise Roche
Secrétaire générale

5, rue Clisson 75013 PARIS 0684572075 / T F 0153940753
FR41@wanadoo.fr/snca.nat@free.fr
www.snca-nat.com

COMMUNIQUE

Homophobie à l'Education Nationale et aux Affaires Etrangères

La rentrée 2008 est une rentrée calamiteuse pour l'Ecole de la République, pour ceux qu'elle accueille et pour ceux qui y accomplissent leurs missions d'agents de l'Etat. Elle se double **d'un scandale qui allie l'arbitraire et l'homophobie**, c'est-à-dire un mélange qui déqualifie le droit et flatte l'*ego* de quelques chéfaillons / chéfaillonnes.

Miodrag ILIC est professeur certifié de lettres classiques. Jusqu'à l'année dernière, il était affecté dans l'académie de CRETEIL. Pour l'année qui vient, il avait postulé afin d'exercer à l'étranger ; sa candidature avait été acceptée par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE), organisme géré conjointement par l'Education Nationale et le ministère des Affaires Etrangères.

A LIBREVILLE, au GABON, Madame LACOMBE, proviseur du Lycée français Blaise Pascal, avait demandé pour cette rentrée la création d'un poste de lettres classiques. Son conseil d'établissement a validé sa demande que l'AEFE et l'Education Nationale ont satisfaite.

Miodrag ILIC a donc été informé qu'il partait à LIBREVILLE. Il a fait toutes les démarches administratives, en particulier celles qui concernent la liquidation de son traitement par l'académie de CRETEIL. Il a aussi pris ses dispositions pour installer un locataire dans le logement dont il s'est récemment rendu acquéreur. Il a reçu son ordre de mission de l'AEFE et un billet d'avion pour embarquer à destination de LIBREVILLE le 28 août.

Par courtoisie, Miodrag ILIC a pris contact, avant son départ, avec le lycée Blaise Pascal. Ce contact a été établi par téléphone et par courriel. Les collaborateurs de Madame LACOMBE qui ont été ses interlocuteurs - ou interlocutrices - ont tous été prévenants et efficaces. Auprès de l'une de ces personnes, Miodrag ILIC s'est renseigné sur la situation des homosexuels au GABON. La réponse a été qu'il n'y avait pas de dispositions spécifiquement hostiles. Très peu de temps après, Miodrag ILIC a été informé par l'auteur de cette réponse que **Madame LACOMBE, ayant eu vent de cette conversation, s'était courroucée de ne pas avoir été avertie directement de l'homosexualité de son titulaire de lettres classiques**. Dans la foulée, elle a fait parvenir à ce dernier l'état de son service qui ne lui attribuait qu'une infime partie de l'enseignement hebdomadaire du latin. Miodrag ILIC, très mécontent que son

futur chef d'établissement ne respecte ni les instructions de l'Inspection générale dans l'attribution des heures de latin, ni sa vie privée, lui a fait parvenir un courriel un peu vif mais qui n'était ni injurieux, ni insultant.

Prenant fait et cause – on se demande au nom de quelle solidarité ? – pour Madame LACOMBE, l'AEFE, au prétexte que son courriel déshonorait la France, a immédiatement retiré son ordre de mission à Miodrag ILIC qui de ce fait se retrouve sans poste et sans traitement. A-t-il commis une faute professionnelle ? A-t-il été traduit devant un conseil de discipline ? A-t-il été sanctionné par un organisme paritaire ? Que nenni !

Le voilà victime, cependant, **des humeurs inciviques et antipédagogiques de Madame LACOMBE, qui ne respecte ni les recommandations de l'Inspection Générale, ni la loi qui prévoit des sanctions contre les comportements homophobes.** Il est non moins la victime des complices de Madame LACOMBE, à savoir l'AEFE, du moins sa direction en charge des personnels, et les autorités de tutelle de cette agence que sont le ministère des Affaires étrangères et celui de l'Education nationale.

La régression sociale est un fait, désormais et hélas, incontestable, dont la caste politique, en particulier sa composante actuellement au pouvoir, porte la responsabilité ; **elle s'accompagne d'un relent de plus en plus insistant d'ordre moral** qui est l'alibi des comportements cyniques et nauséabonds de toutes les réactions qui sont revenus au pouvoir depuis la Révolution.

Averti, comme d'autres organisations syndicales, de la situation inique qui était réservée à Miodrag ILIC, le SNCA e.i.L. Convergence a adressé un courrier à Xavier DARCOS dont il joint la copie à ce communiqué.

Paris, le 3 septembre 2008

*La secrétaire générale
Françoise Roche*

Copie du courrier de la secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence adressé à Xavier DARCOS le 28 septembre 2008

Monsieur le Ministre,

Le secrétariat national du SNCA e.i.L. Convergence a été sollicité par Monsieur Miodrag ILIC, professeur certifié de lettres classiques pour intervenir auprès de vos services et de vous-même afin que soit mis un terme à la situation inique dans laquelle le plongent les décisions arbitraires de l'AEFE liées au comportement paradoxal et incivique de Madame LACOMBE, proviseur du Lycée Blaise Pascal de LIBREVILLE au GABON.

Cette dernière ayant expressément demandé la création d'un poste de lettres classiques, l'AEFE y a fait nommer Monsieur ILIC. Des indiscretions ont fait savoir à Madame LACOMBE que Monsieur ILIC était homosexuel. Cette dame s'est courroucée de ne pas en avoir été avertie directement et en cohérence avec son courroux, mais en totale incohérence avec sa demande d'ordre pédagogique, et en flagrant manquement aux recommandations de l'Inspection Générale, elle a attribué 5 heures hebdomadaires seulement d'enseignement du latin au nouveau titulaire de la chaire sur les 14 heures qui sont dispensées dans son établissement.

Ainsi Madame LACOMBE ne respecte ni la loi qui garantit à chacun la discrétion sur ses choix relevant de la vie privée, ni celle qui condamne les comportements homophobes, pas plus qu'elle ne tient compte des avis de l'Inspection Générale qui concernent la pédagogie. Comme l'a écrit dans un courriel un peu vif Monsieur ILIC, cela est fort de café !

Monsieur ILIC a donc réagi. Son courriel du 27 juin 2008 n'est pas très académique – mais la communication par internet s'autorise de formes proches du langage parlé de tous les jours à la différence d'un courrier officiel - ; toutefois s'il traduit le mécontentement de son auteur, mécontentement doublement légitime, il n'est ni injurieux, ni insultant. En tous cas il ne déshonore aucunement la France ... contrairement à ce qu'affirme avec quelque outrecuidance la direction de l'AEFE. Cette dernière épousant la querelle de Madame LACOMBE vient de priver Monsieur ILIC de son poste ! Le voilà sans emploi, sans salaire, sans logement, alors qu'il est un agent titulaire de l'état, qu'il n'a commis aucune faute professionnelle, qu'aucune sanction contre lui n'a été ni demandée ni obtenue par l'autorité de tutelle dans le cadre du paritarisme ! L'Ecole de la République fonctionnerait-elle désormais sous l'impulsion de coteries ? Voilà qui est insupportable !

Vous comprenez bien, Monsieur le Ministre, qu'il est urgent et impératif de faire cesser au plus vite ce scandale qui prive de ses droits les plus élémentaires un intègre fonctionnaire de la République.

Permettez-moi, aussi, de vous rappeler que la demande d'audience référencée FR/TD/08 O6 5 que je vous ai adressée le 19 juin 2008 est restée sans réponse ce qui étonne la direction du SNCA e.i.L. Convergence qui me prie de renouveler cette demande.

Avec l'assurance de mon respect, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments républicains.